

Compte-rendu du 1^e conseil d'école George Sand du 6 novembre 2024

La séance débute à 18h30 avec un tour de table et l'émargement de la feuille de présence.

Présents :

- **Directrice** : Mme LAURENT,
- **Représentant de la Mairie** : Mme MARIETTE,
- **Inspectrice de l'Education Nationale** : Mme AMARAL,
- **Enseignants** : Mmes CACHEUX, CARTRON, EISELE, FRANK, GALAN, GANDEBOEUF, GIRARD, IRIBARNE, LELEGARD, PILLET, SANCHEZ, LEGARDINIER, DANJOU, ANDOLFATTO, TOLLA, DUMAZEAU, GRANGEON et M. PERINA,
- **Enseignant absent et excusé** : Mme Robaszynski
- **Représentants des parents d'élèves (PERM-UNAPE)** : Mmes CROUZAT, DEFOSSE, DESOUTTER, HAMDANI, NAUVIOLES, M. CHEVIN
- **Représentant du centre de loisir** : M. MARIE-LUCE.

Nouveaux enseignants

En maternelle, l'école accueille 4 nouveaux professeurs : Mme LEGARDINIER ANGELIQUE en petite section, Mme ANDOLFATTO ADELINE en moyenne section qui a un statut de remplaçante non titulaire et qui sera remplacée par Mme CHAREF SAMIA à partir du 12/11/24 et M. PERINA LUDWIG en moyenne section.

En élémentaire, sont arrivées Mme DUMAZEAU en CM1 et Mme GRANGEON en CE2. Nous accueillons également Mme KWAMANTVA Keren, du service civique, qui a plusieurs missions : accompagne les sorties scolaires, fait le service des portes en élémentaire le matin, accompagne les sessions de sport et piscine... Cela aide bien les enseignantes de l'élémentaire.

A/ Ecole

I. BILAN RENTREE

1. Effectif des élèves

Il y a actuellement 450 élèves au total dans le groupe scolaire George Sand soit 28 de moins que la rentrée dernière.

Il y a 143 élèves en maternelle (6 élèves de moins que l'an dernier) : 2 classes de petites sections à 24 et 23 ; 2 classes de moyenne section à 23 élèves par classe, 2 classes de grande section à 25 élèves par classe.

Il y a 307 élèves en élémentaire : 2 classes de CP à 23 et 24 élèves par classe, 2 classes de CE1 à 24 et 25 élèves par classe, 3 classes de CE2 avec une classe de 21 élèves et 2 classes de 22 élèves, 3 classes de CM1 à 24 élèves par classe et 3 classes de CM2 avec une classe de 25 élèves et 2 classes de 24 élèves. Au total, on compte 22 élèves de moins que l'an dernier en élémentaire ce qui explique la fermeture d'une classe à la rentrée.

2. Ouverture de classes

En maternelle, il y a eu une ouverture de classe en septembre ce qui a permis d'éviter des classes surchargées à 31 élèves par classe. Si cette classe n'est pas conservée en mars prochain, l'école se retrouvera dans la même configuration à la rentrée prochaine.

3. Dotation en VPI (: vidéoprojecteur interactif)

Depuis la rentrée de septembre toutes les classes du CP au CM2 sont dotées d'un VPI dans les classes, fourni par la mairie. Les enseignantes en sont très satisfaites. Les VPI ont remplacé les TNI (tableaux numériques interactifs), les VPI permettent la projection, l'affichage de documents ou d'y positionner des aimants ce qui n'était pas le cas avec les TNI mais ce n'est plus possible d'y écrire avec le doigt, seulement avec un stylet. Les enseignants remercient la mairie pour ce financement ainsi que Baptiste, le responsable informatique, très réactif, agréable et efficace.

4. Sport et intervenants

Cette année, Laurence Renard intervient en arts visuels et partira à la retraite au mois de janvier (remplaçante en cours de recrutement par la Mairie). Pierre Alain Mespoulet intervient en musique et Mona en sport.

Sport :

Cette année les élèves vont dans deux gymnases différents : la Doumègue à pied et le gymnase Pasteur en car.

Les CP auront sport avec l'intervenante une semaine sur deux (l'autre semaine est encadrée par l'enseignante de la classe, en présence de Mme KWAMANTVA Keren du service civique).

Il est demandé aux parents de ne pas stationner sur les arrêts de bus devant l'école car ceci engendre des problèmes de circulation importants et des retards pour les élèves se rendant aux gymnases.

Piscine :

La piscine a commencé dès le 9 septembre pour les classes de CE2 et se terminera le 29 septembre.

Les autres classes auront piscine pendant le troisième trimestre, les CP et CE1 du 3 mars au 23 mai et les CM1 auront 4 séances du 25 mai au 6 juin. Il n'y aura pas de séances de piscine pour les CM2.

Mme KWAMANTVA Keren accompagne à la piscine pour aider les enfants et les enseignantes.

Les enseignantes nous informent que les groupes de niveau de piscine sont constitués par les maitres-nageurs et les enseignants. Il y a un maitre-nageur par classe pour l'enseignement et 2 maitres-nageurs qui surveillent le bassin. Pour rappel, l'objectif de l'éducation nationale en CM2 est que l'enfant ne coule pas s'il tombe à l'eau, ce n'est donc pas l'apprentissage de techniques de nage. Voici ce qui est demandé pour le « savoir nager » : savoir se déplacer sur 25m en dos et en ventral, réussir à tomber en arrière, rester en flottaison pendant 10 secondes, passer sous un tapis. Les enfants travaillent cela sous forme de jeux.

5. Les livrets scolaires

Pour les enfants de maternelle, le livret d'apprentissage est le même sur 3 ans. Il est important de le ramener à chaque fin d'année car il ne sera pas refait.

En élémentaire, les élèves ont un livret scolaire unique (LSU) à partir du CP et pour les nouveaux élèves de l'école. L'école paramètre les codes et les mots de passes.

Tous les enfants de la PS au CM2 ont leur livret remis aux familles 2 fois par an.

Cette année, l'école continuera d'imprimer les livrets et il faudra les signer et les rapporter aux enseignants.

Ces livrets seront conservés et redonnés aux enfants en fin de scolarité de CM2.

Rappels importants concernant les LSU :

- Les codes sont valables du CP au CM2
- Si des parents perdent leurs codes, c'est à eux de réinitialiser les mots de passe.
- Il est très important que les parents sauvegardent les livrets car ils ne sont plus accessibles au bout de 3 ans (ni pour les parents ni pour l'école).

6. Charte du parent accompagnateur

Suite à plusieurs problèmes rencontrés lors des accompagnements des sorties scolaires, il a été établi une charte de l'accompagnateur cette année pour la première fois. Elle a été distribuée dans les carnets de correspondance ou les pochettes. Les parents doivent la signer et retourner le coupon à l'école.

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de photographier les enfants lors des sorties scolaires (même son propre enfant lorsqu'on est accompagnateur) car tous les enfants n'ont pas l'autorisation parentale pour être pris en photo. Seul l'enseignant a le droit de les photographier.

II. ELECTION DES REPRESENTANT DES PARENTS

1. Election

Cette année, nous avons à l'école George Sand, une seule association de parents d'élèves : la PERM -Unaape. En cette rentrée, il y a eu 420 votants pour 603 électeurs ce qui fait 69,65% de votants, en légère baisse par rapport à l'an dernier (71,96%). Nous avons reçu 7 bulletins nuls et 413 suffrages exprimés. Tous les votes sont réalisés par correspondance. La PERM a 19 sièges pourvus.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été envoyé aux parents élus ainsi qu'aux enseignants pour lecture avant le conseil.

Ce compte-rendu sera envoyé par mail à tous les parents qui ont souhaité donner leur adresse électronique. Pour les autres parents, ce compte-rendu sera affiché devant l'école.

Il sera juste rajouté dans le règlement, que des badges visiteurs vont être mis en place. Ils seront positionnés devant les bureaux de la direction. Chaque personne extérieure à l'établissement devra mettre un badge et émarger sur un cahier et rendre son badge à sa sortie, lorsque cette personne n'est pas accompagnée par un personnel de l'établissement.

3. Charte de la laïcité

Elle a été donnée à chaque famille en début d'année et a été signée et retournée aux enseignants de chaque classe.

III. SORTIES PROJETS

1. Les cars

Chaque classe a un car donné par la ville pour effectuer une sortie. Un car est donné en plus aux classes qui participent à un parcours culturel.

Les sorties ne sont pas encore toutes définies. Les enseignants tiendront les parents informés au fur et à mesure de l'année, suivant l'avancée des projets de leur classe.

En maternelle, il y aura la possibilité d'une deuxième sortie en car (3 cars avec 2 classes dans chaque car) qui sera prise en charge par la coopérative de l'école (selon le montant récolté).

Une autre sortie en car sera organisée pour les classes de grande section pour leur sortie de fin d'année.

2. Projets des élèves de maternelle

Cette année toute l'école travaille sur les jardins dans toutes ses dimensions.

Les élèves travailleront aussi sur la laïcité, thème obligatoire cette année. Ils poursuivront la confection du cahier du citoyen qui est conservé de la PS jusqu'au CM2.

Ils travailleront également sur les sciences. Il y a 2 salles de sciences en maternelle et la mise en place d'une salle de sciences en élémentaire où les enfants vont se rendre régulièrement avec leur enseignante pour faire de la manipulation. La salle en élémentaire n'est pas encore utilisable suite à la réaffectation de meubles dans d'autres écoles durant l'été mais sera fonctionnelle dès réception des nouveaux meubles.

Une exposition, réalisée par les enseignants, se déroulera probablement en fin d'année en même temps que la kermesse organisée par les parents.

Une sortie est offerte aux enfants de GS pour finaliser leur 3 années d'école maternelle.

Il n'y aura pas de marché de Noël cette année suite au plan Vigipirate renforcé jusqu'à la fin de l'automne et l'école ne veut pas risquer de devoir tout annuler au dernier moment.

3. Projets en école élémentaire

6 classes travaillent en arts visuels sur le thème LES JARDINS ET LA BIODIVERSITE avec Mme Laurence Renard (2 classes de CE1, 2 classes de CM1 et 2 classes de CM2).

7 classes vont travailler sur un projet avec l'intervenant musique Pierre Alain Mespoulet (2 classes de CP, les 3 classes de CE2, 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2) sur le projet : VIVRE ENSEMBLE ET EN MUSIQUE.

11 classes participent au prix des incorruptibles.

Les 3 classes de CE2 ont un projet Opéra.

L'association LPLP (lire pour le plaisir) propose de venir lire des livres à tous les enfants du cycle 2 : CP CE1 CE2 mais elle est en attente d'agrément par l'éducation nationale.

Les 3 CE2 et une classe de CP font des enregistrements radio sur chérie FM (chérie kids).

La Main à la pâte, association scientifique, interviendra dans toutes les classes du CP au CM2 avec plusieurs séances par classe pour apprendre le raisonnement scientifique et faire faire aux élèves des expériences scientifiques.

Une classe d'eau est prévue pour les 3 classes de CE2, tout en extérieur.

Un projet de fresque murale est prévu pour toutes les classes de CE2 et de CM1 ainsi que 2 classes de grande section de maternelle avec un street artiste M Cormeray. Il y aura un travail en amont dans les classes pour préparer cette fresque sur le thème des jardins de George Sand (travail de mesure/architecture...etc..). Elle sera peinte sur le mur de la montée entre l'école élémentaire et la maternelle. Le financement sera pris en charge par les fonds du projet innovant qui doivent être dépensés avant fin décembre.

La mise en place d'élection d'éco-délégués en CE2, CM1 et CM2, dans le cadre de l'EP3D, a été organisée par Mmes GIRARD ET PILLET. Cette élection a remporté un grand succès chez les élèves. 98 élèves se sont présentés sur 209 au total. Un garçon et une fille sont élus par classe et auront une réunion avec les enseignants les vendredis. Ils auront plusieurs projets : au premier trimestre, mise en place du pôle tri sélectif, au deuxième trimestre un projet sur le domaine maritime dans le cadre de la conférence sur les océans qui aura lieu à Nice cette année avec un partenariat du Japon, et un projet sur la biodiversité au troisième trimestre.

4. Classes transplantées

Il n'y a pas de classe transplantée prévue ce trimestre. Nous sommes dans l'attente des propositions de la mairie pour les autres trimestres.

5. Manifestations sportives

Nous participerons à plusieurs manifestations sportives cette année :

- Le tournoi de handball pour les CM1, qui aura lieu du 10 février au 14 février
- Le cross des mille pattes pour toutes les classes du CP au CM2, qui aura lieu du 3 avril au 11 avril
- Des épreuves d'athlétisme pour les classes de CP et de CE1 qui auront lieu du 23 juin au 1^{er} juillet
- Un tournoi de basket pour les CM2 qui aura lieu la semaine avant les vacances de Noël
- Un parcours rugby pour les classes de CM1

6. Dates des expositions et des kermesses

En Maternelle, la kermesse aura lieu le vendredi 13 juin de 18h30 à 20h30.

En Élémentaire, la kermesse aura lieu le vendredi 20 juin de 18h30 à 20h30.

L'an dernier, le personnel de l'école a été déçu du peu de personnes aidant à ranger à la fin des kermesses. **Il faudra donc plus de parents pour le rangement au risque de ne pas maintenir ces manifestations.**

7. Opération chocolat de Noël

Une vente de chocolats de Noël sera organisée par la PERM-UNAAPÉ avant les vacances de décembre. Le prestataire ne sera pas le même que l'an dernier (sans doute Jeff de Bruges).

8. A propos des films passés lors des récréations pluvieuses

Plusieurs parents ont demandé le passage de DVD documentaires plutôt que des films, durant les temps de récréations pluvieux en maternelle, mais les enseignants pensent que ces temps doivent rester des moments de détente et rappellent que les enfants sont la plupart du temps sortis dehors. En cas de forte intempérie, il leur est proposé des films toujours tous publics type « contes du Père Castor » ou autre. Si des parents en sont très mécontents, il faut qu'ils en rediscutent directement avec la directrice de l'école Mme Laurent.

IV. SANTE

1. Le café des parents

Le café des parents qui a eu lieu à la rentrée sur le sommeil et les écrans a été assez décevant. Seulement 10 familles se sont déplacées. Cela ne sera donc pas reproposé devant le manque d'implication des parents lors de cette manifestation. Il a été soulevé tout de même le point que la communication a été assez tardive et que certains parents n'étaient sans doute pas disponibles un soir de semaine.

Les infirmières municipales interviendront sur différents thèmes similaires dans les classes de la petite section au CM2.

2. Infirmière scolaire

Nous avons cette année une infirmière Education Nationale qui a été nommée à titre définitif et qui sera sur l'école tous les vendredis matin. Il s'agit de Mme Limeul. Elle va recevoir tous les élèves de CE2 pour des examens de dépistage à partir du vendredi 8 novembre.

3. PMI

L'équipe de PMI vient, comme l'an passé, pour tous les enfants de moyenne section. Les dépistages ont déjà commencé pour la classe de Madame Andolfato et se poursuivront dans la classe de Monsieur Perrina.

V. SECURITE

- L'Alarme incendie s'est déroulée jeudi 19 septembre et s'est bien passé notamment chez les plus petits qui avaient été prévenus en amont. A noter que le prochain exercice sera fait par surprise.
- Le PPMS intrusion s'est déroulé le 10 octobre sans encombre et l'école a été dans le silence total pendant 30 minutes.
- Le PPMS confinement risques majeurs aura lieu plus tard dans l'année (la date n'est pas encore fixée par l'inspection académique).

A chaque exercice, les parents sont prévenus via les carnets, les pochettes de correspondance ou par mail.

VI. VETEMENTS

En maternelle, la caisse des vêtements est sortie tous les matins pour que les parents puissent récupérer les vêtements perdus.

En élémentaire à chaque fin de période, tous les vêtements sont étalés dans le hall de l'école et tous les élèves viennent avec les enseignants chercher leurs vêtements. Ils sont aussi sortis devant l'école par des parents d'élèves la semaine avant les vacances le matin à 8h20.

Tous les vêtements marqués sont directement remontés dans les classes. Les vêtements non récupérés sont donnés à des associations.

MAIRIE

I. Tickets de manège.

Suite à des plaintes des parents à propos d'iniquité dans la distribution de tickets de manège pour la fête foraine du centre-ville à la rentrée, les enseignantes demandent à ce qu'elles ne distribuent plus les tickets et qu'ils soient distribués par le centre de loisir. En aucun cas, des enseignantes auraient gardé des tickets pour leur famille.

II. Planning cours oasis

Un projet de réfections des cours d'école de Rueil en cours OASIS a débuté. Il n'y a pas de planning pour l'école George Sand pour le moment. Pour rappel, les cours OASIS sont des cours aménagées avec des jeux, des hamacs, des activités et des sols avec différents matériaux, comme dans les structures de petite enfance, permettant davantage de jeux collectifs, une meilleure ambiance pendant les récréations et une meilleure mixité des élèves. Ceci concerne les cours des écoles élémentaires. Pour le moment, deux écoles en ont bénéficié à Rueil (Tuck Stell A et B). C'est un projet départemental et municipal.

III. Changement de nom du centre de loisirs

Le centre de loisirs s'appellera dorénavant le centre Andrée GENOVESIE, une ancienne directrice de l'école George Sand qui a également été au conseil municipal de la ville de Rueil-Malmaison. Cette décision est une décision municipale qui a été votée en conseil et un courrier a été envoyé à toutes les familles. Mme MARIETTE indique que le nom de l'école restera le même : George Sand.

Les parents soulèvent le fait qu'il faudra bien noter sur le portail famille le lien entre l'école George Sand et le centre de loisirs Andrée Genovesie. En particulier, les nouveaux parents ne peuvent pas deviner quel centre de loisirs est rattaché à l'école George Sand sans mention explicite.

IV. Départ de Mme Renard en retraite

Mme Renard, intervenante en arts plastiques part en janvier à la retraite. A ce jour, il n'y a pas de garantie pour avoir une remplaçante car la mairie est en attente de recrutement.

V. Problème de facturation cantine

Plusieurs parents ont été surpris de l'augmentation très importante de la facture de la cantine de début octobre. La Mairie note qu'il aurait été bien de communiquer sur la hausse des prix en amont.

Les parents sont mécontents d'être facturé 50% de plus quand ils n'ont pas réservé les repas à l'avance ou d'être facturés si l'absence des enfants n'a pas pu être prévue 8 jours à l'avance.

Or, il n'a pas toujours été simple de faire la préinscription de la cantine car certains parents n'étaient pas disponibles au mois d'août pour le faire ou n'avaient pas reçu leurs codes.

Les Parents soulignent que la liste des adresses mails peut ne pas être à jour pour les parents qui n'inscrivent pas leurs enfants en centre de loisirs (puisqu'ils n'ont pas de raison de la mettre à jour), qu'ils ont mis à jour leur adresse mail sur le portail Scolarest (sans avoir qu'il n'y avait pas de lien avec la Mairie) et/ou que la communication est difficile pour les parents séparés.

La Mairie signale que, sur le plan technique, le développement demandé il y a un an pour avoir une seule interface au lieu de deux (scolarest et mairie) n'a pas été faite pour le moment.

VI. Gymnase

Le corps enseignant est très satisfait de ne plus aller au gymnase Michel Ricard qui était très loin mais les séances de sport sur un demi gymnase au gymnase Pasteur sont souvent compliquées car très bruyantes et faites dans de mauvaises conditions par manque de place. De plus, les enseignantes remarquent qu'elles ne peuvent plus faire une heure de sport par séance mais sont réduites à 45 min.

VII. CARTE SCOLAIRE

Les conclusions du cabinet mandaté par la mairie à propos de l'étude de la carte de sectorisation scolaire n'ont toujours pas été rendues. Elles le seraient maintenant courant 2025 selon la mairie. Ce rapport sera également analysé par l'inspection académique par Mme Amaral.

Mme Amaral précise qu'il y a une baisse de natalité au niveau national, moins marquée dans les Hauts de Seine mais qui induira une baisse d'effectif sur toutes les écoles. Cela nécessite un juste équilibre entre chaque structure. A Rueil, il y a eu une augmentation des effectifs dans les écoles des Bons raisins, Robespierre vers l'écoquartier, ainsi que le groupe Pasteur mais le reste des écoles voit une diminution de leurs effectifs.

Les parents indiquent qu'avec une structure d'école de 5 classes,

- Problème pour dispatcher les élèves dans les 4 classes restantes en cas d'absence non remplacée d'un des enseignants
- Sieste impossible avec double niveau PS/MS
- Des futurs parents s'inquiètent de l'attractivité de l'école et inscrivent leurs enfants dans le privé ce qui diminue d'autant le nombre des futurs élèves.
- Les niveaux PS se répercutent sur les années suivantes et il y a moins de possibilités de mixer les élèves

Mme Amaral confirme l'ensemble de ces remarques. Mme Amaral indique qu'il y a un meilleur fonctionnement des remplacements qu'avant. Aujourd'hui, il y a 26 enseignants remplaçants sur environ 350 enseignants.

Les Parents demandent que la carte de sectorisation scolaire soit ajustée dès la rentrée 2025 pour garantir la structure de classes pour cette année 2025 mais aussi pour les futures années. L'état actuel du marché immobilier et la durée nécessaire pour voir les effets des ajustements nécessitent un changement urgent au risque de voir les problématiques s'aggraver.

Mme Amaral indique que les arrivées de nouvelles familles pendant l'été modifiant beaucoup les effectifs prévisionnels de la rentrée, il y a toujours un compte à refaire à la rentrée pour voir s'il est nécessaire de fermer ou d'ouvrir des classes. Les Parents souhaitent donc qu'il y ait suffisamment d'élèves pour tenir compte de cette marge d'erreur.

Les Parents rappellent que la Mairie a été en capacité d'exclure le domaine Richelieu du secteur George Sand dès la livraison du programme sans attendre une future carte de sectorisation scolaire.

VIII. LES TRAVAUX

1. Bilan des travaux effectués :

- Les radiateurs et les luminaires dans l'élémentaire ont été changés.
- La porte devant le bureau de l'élémentaire a été changée et mise en fonction la semaine du 14 octobre.

2. Demande de travaux :

- Mise en peinture de deux salles de classes en maternelle.
- Mise en peinture de deux salles de classes en élémentaire.
- La réfection d'une cage d'escalier en maternelle suite aux détériorations dues aux travaux.
- Peinture de la dernière partie du couloir qui mène au centre des loisirs en élémentaire.
- Mise en place d'une plaque opaque dans la cour de récréation élémentaire afin de ne plus avoir de communication entre les personnes de la cour et des personnes étrangères à l'école ainsi qu'une surélévation pour que les parents ne passent pas les enfants par-dessus le portail lorsqu'ils sont en retard.
- Changement des dalles de plafond imbibées d'eau (80 dalles)
- Expertise et travaux suite à de gros problèmes d'humidité (présence de 11 points d'infiltration depuis la réalisation de l'isolation et apparition de moisissures sur les murs des toilettes adultes et de la classe 6)
- Revoir le problème des chauffages car il fait toujours très froid ans plusieurs classes.

3. Travaux effectués

L'école remercie la mairie pour la réfection du passage piéton rue George Sand qui posait problème et qui était dangereux.

4. Problèmes à la suite des travaux de rénovation énergétique de l'été 2023

a. Moisissures classe 6

Comme l'année dernière, des moisissures sont apparues sur les murs de la classe. Les parents s'inquiètent du risque sanitaire. Les parents soulignent que lors de la présentation des travaux, ils s'étaient étonnés de l'absence de VMC. Vinci avait alors indiqué qu'il serait indispensable qu'il y ait une aération manuelle des locaux plusieurs fois par jour. L'année dernière, les murs ont été lessivés et consignes d'aération ont été rappelées. L'école avait alors indiqué qu'il était inenvisageable d'ouvrir les fenêtres des classes par temps froid et que personne n'était présent pendant les vacances scolaires.

Les parents s'inquiètent que l'installation d'une VMC ne soit pas prévue alors qu'il s'agit de la seule solution techniquement viable.

b. Infiltrations d'eau

Mme Laurent indique qu'il y a 11 points d'infiltration d'eau dans l'école. Il semble que les échafaudages ont percé l'étanchéité du toit à l'été 2023. Les parents s'inquiètent qu'il n'y pas eu de réserves lors de la réception de chantier et de procédures très longues pour engager la responsabilité de Vinci.

c. Chauffage

Les radiateurs ne fonctionnaient pas correctement. Une purge a été faite ls classes sont à 19 degrés avec la présence des enfants.

Les parents demandent qu'ils soient informés du plan d'action que la Mairie met en place et de son avancement. Les parents demandent aussi à recevoir le relevé des températures que doit fournir Vinci dans le cadre de la DSP.

C/ Dates des prochains conseils d'école

- Mardi 11 février 2025 à 18h30
- Mardi 17 juin 2025 à 18h30
-

D/ Le pont de l'ascension

Cette année le pont de l'ascension est donné en congés aux enseignants, les cours se termineront donc le mardi 27 mai 2025 après l'école et reprendront le lundi 2 juin 2025 dès 8h30.

La séance est levée à 20h45.